

Certificat 2018



L'entreprise

ABISOL SARL
Chemin de la Vinouva
73800 MONTMELIAN

A répondu favorablement aux critères d'obtention du Certificat Pro-I.T.E.[®] de l'année 2018 :

- **Une expérience de 2 ans minimum en ITE** dans l'application des systèmes ITE Sto, avec peu ou pas de sous-traitance.
- **Réalisation au minimum 1000 m² d'ITE** sur cette période et utilisé des systèmes complets Sto dans le respect de l'avis technique correspondant.
- **Le respect des conditions générales de ventes Sto** et les engagements financiers établis avec Sto.
- **L'attestation de son assurabilité sur les travaux d'isolation thermique extérieure**, soit par l'intermédiaire de l'offre de service Sto, soit par un contrat d'assurance annuel avec une compagnie d'assurance indépendante.
- **Suivi une formation ITE chez Sto** depuis moins de six mois.
- **Etre détenteur d'une Qualification** « Reconnu Garant de l'Environnement » .

Sto S.A.S., leader de l'I.T.E sous enduit mince, a l'honneur de vous décerner le certificat Pro-I.T.E.[®] pour l'année 2018.

Fait à Bezons le 4 janvier 2018

Sandra Bertin
Responsable Pro-ITE[®]